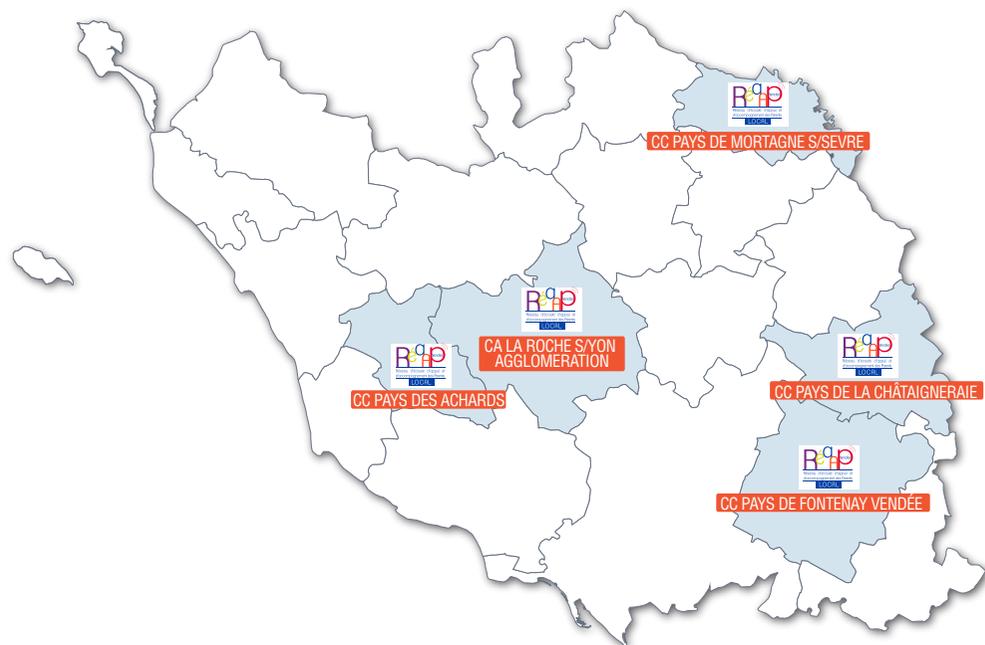


Cartographie des REAAP locaux au 1^{er} janvier 2017



Les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ont pour objectif d'aider les familles à assurer leur rôle parental en prenant appui sur leurs savoir-faire et leurs ressources.

La Caf de la Vendée, chargée du dispositif REAAP au niveau départemental, structure son animation et son organisation par la création de REAAP locaux. En lien avec le schéma départemental des services aux familles, l'objectif est de développer et d'accompagner ces réseaux au niveau territorial.



Pilotage

du REAAP local

Le pilotage de l'ensemble des REAAP locaux est assuré par la Caf de la Vendée.

Le REAAP local vise la coordination des acteurs sur les territoires dans le but de renforcer l'efficacité des politiques de soutien à la parentalité. Il constitue un des outils des conventions territoriales globales (CTG) et du schéma départemental des services aux familles (SDSF).

Missions

du REAAP local :

La coordination des acteurs

- > Réunir les différents acteurs de la parentalité et les parents d'un territoire
- > Renforcer l'interconnaissance des acteurs, de leurs missions et de leurs rôles
- > Permettre la réflexion et l'échange sur des problématiques territoriales

Le soutien des projets

- > Valoriser des expériences et coordonner les actions sur le territoire
- > Développer des projets répondant aux besoins des parents du territoire
- > Impulser des temps forts à destination des familles

La diffusion des informations

- > Assurer la transmission des informations départementales et locales
- > S'appuyer sur le site internet etreparent85.fr pour diffuser les informations du territoire

Composition

du REAAP local

- > Parents
- > Acteurs locaux volontaires du territoire : professionnels des Centres Sociaux, des Lieux d'Accueil Enfants Parents, des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, des Relais Assistant(es) Maternel(le)s, du Conseil Départemental, du Centre Hospitalier Spécialisé, de l'Inspection Académique, des Centres Communaux d'Action Sociale, médiateurs familiaux, enseignants, bénévoles des associations de proximité, missions locales...
- > Élus
- > Porteurs de projets ayant sollicité une subvention auprès du REAAP

Coordination

du REAAP local

Les coordinateurs assurent l'animation du REAAP local. Ils sont au minimum deux professionnels pour un réseau local.

- > Les coordinateurs :
 - sont des professionnels volontaires du territoire concerné
 - sont des professionnels exerçant des missions auprès des familles ou ont une formation liée à ce domaine
 - s'engagent à assurer la fonction durant une année minimum

Le territoire de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) est l'échelle privilégiée afin de coordonner les différents acteurs locaux.

La Caf de la Vendée s'engage à soutenir et mettre en œuvre la coordination des REAAP locaux par la mise à disposition de professionnels de ses équipes sociales.

